

# FICHE D'INFORMATION SUR LE PLÂTRE

## RÈGLES DE COMPORTEMENT POUR LES PATIENTS PLÂTRÉS

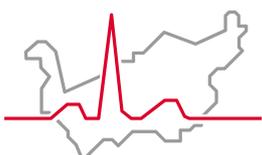
- Lorsque le plâtre vient d'être posé, il faut surélever le membre le plus souvent possible (si possible au-dessus du niveau du cœur)
- Les doigts et les orteils qui ne sont pas immobilisés dans un plâtre doivent être bougés le plus souvent possible, de même que les articulations adjacentes exposées
- Contactez immédiatement votre médecin de famille ou notre service des urgences (tél. 027 / 604 21 47 ) si l'un des signes suivants apparaît:
  - Points de pression dans le plâtre (sans amélioration par surélévation)
  - Endormissement des doigts ou des orteils (sans amélioration en les surélevant)
  - Bleuissement ou pâleur et refroidissement des doigts ou des orteils (sans amélioration en les surélevant)
  - Corps étranger dans le plâtre
  - Plâtre trop lâche ou qui a glissé
- Comme première mesure, vous pouvez essayer de desserrer le bandage d'un plâtre fendu. Si cela ne donne aucun résultat, contactez immédiatement votre médecin de famille ou l'hôpital de Viège
- Respectez impérativement les rendez-vous pour le contrôle du plâtre et des radiographies
- Ne jamais essayer d'enlever un plâtre soi-même
- N'insérez pas de corps étranger dans le plâtre (p. ex. une aiguille à tricoter pour vous gratter), cela peut provoquer des plaies sans que vous vous en rendiez compte, avec les complications qui s'ensuivent, comme des infections.



Centre hospitalier du Haut-Valais  
Service des urgences



09/2024



Hôpital du Valais  
Spital Wallis

[www.hopitalvs.ch](http://www.hopitalvs.ch) | [www.spitalvs.ch](http://www.spitalvs.ch)